

26 Août 2025 **Bulletin Technique #138**

Sujet: ADHÉRENCE DE BORÉAL NATURE ÉLITE À LA PEINTURE **CONFORME À LA NORME CISC/CPMA 1-73A**

L'adhérence de Boréal Nature Élite aux produits conformes à la norme CISC/CPMA 1-73a excède les exigences de la norme d'application CAN/ULC S705.2.

6.3.3 (1 kg à 70 mm de diamètre, 50 mm d'épaisseur) [2.2 lbs à 2³/₄" de diamètre, 2" d'épaisseur]

NOTE: La norme d'application CAN/ULC S705.2 n'exige pas l'utilisation d'apprêts sur des surfaces propres, sèches et exemptes d'écaillage. Toutefois, lors de la projection de Boréal Nature Élite sur des surfaces d'acier déjà apprêtées ou peintes, la peinture et/ou l'apprêt doivent être conformes à la norme CISC/CPMA 1-73a.

Pierre-Luc St-Louis

Technicien en science du bâtiment

Solutions Genyk